

# Memento Sorties à Ski



**Pour participer aux sorties à ski et profiter de prix attractifs, vous devez être membre du Ski-Club Giboulées.**

Les enfants dès 4 ans, jeunes et adultes, habitants La Neirigue, Massonnens, Grangettes et Le Châtelard peuvent faire une demande d'admission à l'aide du formulaire en ligne (<https://skiclubgiboulees.com/demande-dadmission-au-ski-club-giboulees/>).

La personne est considérée comme membre dès réception du montant de la cotisation d'entrée et annuelle.

D'ordinaire, 4 sorties à ski sont organisées en week-end entre janvier et mars. En plus des sorties à ski, d'autres événements sont organisés dans le courant de l'année tels que le souper de remise de médaille ou pique-nique familial. Toutes les dates sont répertoriées sur le calendrier disponible en ligne. Elles sont également transmises aux membres en même temps que la convocation à l'assemblée générale.

## Inscription aux activités du club

Pour participer aux sorties et autres événements, il est impératif de s'inscrire à l'aide du formulaire d'inscription en ligne (<https://skiclubgiboulees.com>).

Il suffit de remplir tous les champs du formulaire et de sélectionner les dates désirées.

Le délai d'inscription pour les sorties à ski est fixé le samedi à midi, le week-end précédant. Les modifications d'inscription sont également possibles jusqu'à ce même délai.

Passé le délai, toute personne inscrite est considérée comme participante à l'activité. Le montant de la sortie sera dès lors dû, hormis pour les cas indépendants de la volonté du membre (maladie, accident, obligation professionnelle, décès) et suite à la décision du comité.

## Groupes de ski

Les enfants membres jusqu'à l'âge de l'entrée au CO (année scolaire 9H) seront systématiquement intégrés à un groupe avec moniteur. La condition suivante doit toutefois être respectée : le niveau de ski doit permettre de prendre les remontées mécaniques (archets, assiettes et télésièges) et de skier de manière autonome. Dans le cas contraire, l'enfant sera sous la responsabilité de son/ses parents ou d'un adulte référent.

Dès l'entrée au CO, il est autorisé de skier sans adulte, sous condition de skier à 3 personnes en permanence.

# Memento Sorties à Ski



## Paiement des sorties à ski

Le montant de la sortie selon les prix ci-dessous, est à verser au plus tard le matin de la sortie par TWINT sur le lien transmis sur le groupe de diffusion whatsapp du club (voir plus bas).

Catégorie	Sans MagicPass	Avec MagicPass (pour les stations concernées)
Enfant 4 à 5 ans	25.-	25.-
Enfant 6 à 15 ans	37.-	25.-
Jeune 16 à 19 ans	45.-	31.-
Adulte dès 20 ans	62.-	43.-
Moniteur **	0.-	0.-

\*\* Le moniteur ne paie pas la sortie et est rémunéré à hauteur de 50.- par journée.

Le prix comprend : le transport en bus depuis Massonnens, Grangettes et Le Châtelard, l'abonnement de ski, le repas de midi et pour les groupes, l'accompagnement assuré par des moniteurs.

Les enfants de moins de 6 ans, dont l'un des parents fait partie du club, mais n'étant lui-même pas encore inscrit au club peuvent participer à une des sorties de la saison. Le tarif de la sortie s'élève dans ce cas à 25.- dans tous les cas. La saison suivante, l'enfant en question devra devenir membre pour continuer à bénéficier des privilèges du club.

## Transport

Le transport est organisé par le club et se fait en car.

3 lieux de départ sont prévus comme suit :

- Massonnens, devant le restaurant
- Le Châtelard, devant le restaurant
- Grangettes, devant l'arrêt de laiterie

Les horaires exacts de départ sont communiqués avant chaque sortie par l'intermédiaire du groupe de diffusion whatsapp.

De même, l'heure de rendez-vous au car en fin de journée est annoncée durant le trajet aller.

## Annulation de la sortie

En cas de conditions extrêmes, le comité prendra la décision éventuelle d'annuler la sortie. Vous serez averti via le groupe WhatsApp.

Le montant de la sortie dans ce cas-là ne sera pas dû.

# Memento Sorties à Ski



## Canal d'information

Nous privilégions une communication rapide, attractive et sans papier. De ce fait, les canaux de communication privilégiés sont les emails, ainsi que le groupe de diffusion whatsapp du club.

Il est donc vivement conseillé de nous communiquer l'adresse mail correcte et de faire partie du groupe whatsapp accessible via le lien suivant :

<https://chat.whatsapp.com/LokQFXyigCa37A0cHdwaft>

*Conseil : accédez à cette page directement avec votre smartphone et cliquez sur le lien. Votre application WhatsApp devrait s'ouvrir et demander l'autorisation pour l'ajout du groupe.*

## Comportement du skieur responsable

- Rester en groupe (3 minimum)
- Ecouter et respecter les consignes du moniteur
- Respecter les horaires (repas, départ du car)
- Respecter les règles FIS et SKUS (<https://www.skus.ch/fr/droit-2.html>)

En cas de comportement inadapté, le comité se réserve le droit de prendre les sanctions adaptées.

## Participation financière – Cours JS

Souhaitant encourager les jeunes à la pratique du ski et à l'enseignement de celui-ci, le club peut décider de participer au financement du cours de base pour moniteur ski JS.

Tout membre dès 18 ans peut en faire la demande en cas d'intérêt.

Les conditions et règles suivantes sont appliquées :

- Demande d'inscription écrite auprès du comité du ski club.
- Signature de la convention de formation transmise par le ski club.
- Dès signature de la convention, s'engager à accompagner un groupe d'enfants lors de minimum 6 sorties à ski (non consécutives, mais sur 3 saisons maximum).
- A l'issue du cours, transmettre au comité du ski club l'attestation de formation.
- La facture est payée par le membre. Le ski club versera la moitié du montant à l'issue de la formation, puis la 2<sup>ème</sup> moitié à l'issue des 6 sorties effectuées comme moniteur.

Les dates des formations sont communiquées régulièrement par le club à tous les membres. Celles-ci sont également disponible sur <https://www.jugendundsport.ch/fr/ski>